

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 23/11/2018

La séance du conseil a pu se tenir, après un léger retard dû à l'absence de 4 élus. Le quorum étant atteint, le conseil a finalement, eu lieu et 6 élus ont travaillé sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

(Présents : Valérie LE DENN, Hervé CILLARD, Joel LEVER, Pascal MANCHEC, Ariane PARANTHOEN, Olivier DILASSER)

Plan école numérique innovante et ruralité, dossier Enir phase 2

Action reconduite par l'état, destinée à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles.

La commune, conjointement avec l'équipe pédagogique, ont déposé un dossier de candidature pour l'achat de divers matériels informatiques. Une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du montant TTC peut être obtenue.

Unanimité

Acquisition d'un délaissé communal

Accord de principe du conseil pour étudier une demande d'acquisition d'un chemin rural au lieu-dit Creac'h Pluen. Une enquête publique aura lieu. Les frais seront à la charge du demandeur.

Unanimité

Subventions CCAS et ASPL

Vote des subventions de fonctionnement nécessaires à l'équilibre des 2 budgets annexes CCAS et ASPL.

Unanimité

CDG29 : médiateur

Le maire informe le conseil municipal que la médiation préalable obligatoire est en expérimentation jusqu'en 2020 (loi de modernisation de la justice du 18/11/2016). Elle concerne les recours contentieux formés par certains agents à l'encontre des actes relatifs à leur situation personnelle.

Le CDG 29 est tiers de confiance pour cette expérimentation.

Afin de recourir à cette expérimentation, la commune doit prendre une délibération pour autoriser la signature de la convention du CDG29 avant le 31 décembre 2018.

Le maire propose au conseil municipal que la commune signe cette convention de médiation avec le CDG29

Unanimité

Tarifs communaux 2019

Augmentation de 2%.

Unanimité

Adhésion au FIA

Finistère Ingénierie Assistance propose aux collectivités une assistance à maîtrise d'ouvrage en phase pré-opérationnelle, de la définition du besoin jusqu'à la commande publique. Accord du conseil pour l'adhésion.

Unanimité

DETR 2019

Un projet d'aménagement de la route du Ponthou dont l'estimation s'élève à 66 837.50 € HT a été présenté. Il a été décidé, à l'unanimité, de présenter une demande de DETR 2019.

Questions diverses :

- Un devis pour l'achat d'une cureuse a été présenté aux élus. Accord pour l'acquisition auprès des Ets HAMON, montant 5520 € TTC.

- Une subvention du ministère de l'éducation d'un montant de 2200 € pour la bibliothèque d'école a été accordée dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture.

- Accord d'un fonds de concours sollicité auprès de Morlaix Communauté, d'un montant de 11 116 €, pour le projet d'aménagement d'une place publique au centre bourg de Botsorhel.

- PLUIh : les élus sont satisfaits de la prise en compte de leur demande du reclassement des zones naturelles en zones agricoles non constructibles auprès de Morlaix Communauté.

